



BULLETIN PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

ÉDITO

Le 16 janvier dernier comme nous vous l'avions annoncé, nous avons réuni les pilotes de groupes de travail du PRST 4 lors d'une journée conviviale et de travail à l'INTEFP. Cet événement a lancé la dernière année de notre PRST qui sera consacrée à l'achèvement des actions engagées et à la réalisation des bilans et évaluations. Programme conséquent, et la DREETS sera bien évidemment aux côtés des groupes de travail et du CROCT pour le mener à bien.

Une trame de bilan, issue de la journée du 16 janvier, a d'ores et déjà été remise à tous les pilotes et un point d'étape est organisé le 23 juin prochain pour répondre à leurs questions. Le réseau Com est également mobilisé pour concevoir, à partir des bilans des groupes, un document de communication qui donnera à voir l'ensemble des actions réalisées depuis 2021. Enfin, une démarche d'évaluation est lancée en parallèle pour tirer tous les enseignements utiles en vue du futur PRST 5.

Le bilan de cette démarche partenariale, qu'est le Plan Régional Santé Travail et à laquelle vous participez depuis près de 5 ans, est bien évidemment attendu de tous. Je ne doute pas qu'il nous permettra de constater l'ampleur et la richesse des actions développées collectivement.

Au niveau national, un bilan du PST 4 est également en cours et fera le lien avec des actions développées en région. Les premières réflexions ont démarré pour définir les priorités du futur PST 5.

L'ensemble de ces travaux constitueront donc la base des travaux de construction du PRST 5. Nous le lancerons dès décembre prochain lors d'un premier séminaire méthodologique du CROCT.

Georges MARTINS-BALTAR
Directeur Régional par intérim de
l'Economie, des Entreprises, du
Travail et de la Solidarité



SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| Édito | p. 1 |
| Zoom sur : | p. 1 |
| • Prévention du risque chimique : des problématiques variées selon les secteurs | |
| En Bref : | p. 2 |
| • Evaluer le PRST 4 pour construire le PRST 5 | |
| L'actu des groupes | p. 3 |
| Témoignages, Agenda | p. 4 |
| Publications | p. 5 |

ZOOM SUR

Prévention du risque chimique : des problématiques variées selon les secteurs

Le risque chimique recouvre, selon les secteurs, **des réalités très différentes** : utilisation de produits chimiques dans l'industrie, production de poussières ou fumées dans le BTP, utilisation de produits de nettoyage ... Cependant, ce risque demeure mal pris en compte car il est peu visible, et ses effets sur la santé sont souvent différés dans le temps.

Face aux difficultés des entreprises, notamment des TPE / PME, à s'approprier la démarche de prévention du risque chimique, **trois groupes de travail du PRST 4 créent des outils** pour mieux faire comprendre les enjeux et les moyens de prévention.

Des outils pour les TPE



1. Le groupe Prévention du risque chimique développe des actions sur 3 axes :

- Quelles règles de conception et bonnes pratiques d'utilisation des **systèmes de captation et de ventilation** des polluants atmosphériques ;
- Les risques liés à la **silice cristalline** (procédés émissifs classés CMR depuis 2021) qui concernent de nombreux secteurs (BTP, fonderies...) ;
- Mieux prévenir les risques liés aux **substances et produits CMR**, notamment par la substitution de produits moins dangereux et une meilleure protection des publics fragiles (femmes enceintes).

15 vidéos, de format court (4 - 6 min), seront mises à disposition des entreprises d'ici fin 2025 pour aider à l'appropriation des enjeux et principes de prévention par les entreprises. Ces nouveaux supports, diffusés sur les réseaux sociaux, présenteront également des témoignages d'entreprises engagées dans la prévention du risque chimique.

2. Le groupe amélioration de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) pilote une étude menée au sein d'une entreprise volontaire à l'occasion de **travaux de rénovation de ses locaux**. Il s'agit d'évaluer l'**impact des mesures de prévention** prévues (amélioration du système de ventilation, choix des matériaux ...) sur la concentration des polluants dans des locaux tertiaires. Un laboratoire mesure, à différentes étapes des travaux, les polluants atmosphériques pour identifier l'impact sur la QAI.

Un document récapitulatif présentera **les bonnes pratiques ainsi identifiées pour l'amélioration de la QAI dans des locaux à pollution non spécifique**.

3. Grâce à la dotation du PST 4, le groupe Prévention des risques liés aux produits phytosanitaires a lancé une étude sur la **perception et les usages des Equipements de Protection Individuelle** lors de l'utilisation des produits phytosanitaires professionnels. Elle a permis d'identifier des **axes de travail et messages de prévention** à développer pour une meilleure protection des utilisateurs, particulièrement pour les apprenants.

4. Le groupe Culture de prévention a publié, en lien avec le groupe Prévention du risque chimique, la fiche « [Question Prévention : j'achète et j'utilise des produits d'entretien, à quoi dois-je penser ?](#) ».

Franck BAK, Nicolas THIBERT, Cécile VERSET - DREETS

EN BREF

Evaluer le PRST 4 pour construire le PRST 5

L'évaluation du PRST 3 avait permis d'identifier **des pistes de progrès** qui avaient servi de base de réflexion pour la construction du PRST 4. La mise à disposition de la plateforme Interstis, la création du Réseau Communication, le dispositif de remplacement des membres des groupes de travail sont autant d'exemples de **mesures concrètes prises pour le PRST 4** et issues de l'évaluation du PRST 3.

La DREETS et le CROCT ont donc souhaité **reconduire** pour le PRST 4 **cet exercice riche d'enseignements**.

Le cabinet Pluricité et le Service Etudes, Statistiques et Evaluation de la DREETS ont été missionnés pour réaliser cette évaluation qui se déroulera **jusqu'à début 2026 et comportera 3 volets** :

- Une **évaluation systémique** du PRST 4 afin de connaître si les principaux objectifs définis pour la globalité du plan ont été atteints,
- Une **analyse des bilans des groupes** pour faire ressortir des éléments communs relatifs à leurs modalités de fonctionnement et au déploiement des actions,
- **Deux monographies** réalisées d'une part sur le réseau communication et d'autre part sur un groupe travaillant sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle pour approfondir l'analyse sur le fonctionnement de ces groupes et les actions mises en œuvre.

Une première restitution aura lieu devant le CROCT fin 2025 et le rapport global sera présenté lors du séminaire de clôture du PRST 4 au printemps 2026.

Nathalie BLANC - DREETS

L'ACTU DES GROUPES

Mobiliser tous les acteurs concernés pour prévenir les TMS :

Les 3 axes d'actions du groupe de travail pour la prévention des TMS ont permis d'actualiser et de développer l'offre de ressources en direction des différents acteurs :

1. **L'actualisation et la rediffusion** des plaquettes réalisées lors du précédent PRST à destination des TPE, notamment : [Plaquette « TMS » - Troubles Musculo Squelettiques : les prévenir, c'est réussir !](#)
2. La création d'outils d'aide à la **collaboration entre Carsat et SPSTI pour les entreprises** bénéficiant de TMS pros ou d'une aide financière. Une trame facilite l'**identification des partenariats potentiels** et propose des tableaux de suivi partagés, utilisables notamment dans le cadre des CPOM.
3. La conception et la promotion de nouveaux **jeux sérieux SuperForm** pour la formation.



Didier COTE - CARSAT RA
Sandra DULIEU - DREETS
Bénédicte TARNAUD-FRIOT - CARSAT Auvergne

Prévenir le risque cardiovasculaire pour les conducteurs du TRM*

En juin 2023, le groupe de travail Santé Publique – Santé Travail lançait **une expérimentation** avec un panel d'une dizaine d'entreprises du Transport Routier de Marchandises pour travailler sur la sensibilisation, l'évaluation et la prévention du **risque cardiovasculaire pour les conducteurs**.

Deux ans plus tard, nous mettons à disposition des transporteurs un **centre ressources numérique** articulé autour de **10 modules thématiques** pour :

- Prendre conscience du caractère professionnel de ce risque,
- Construire sa démarche de prévention,
- Analyser les composantes de l'activité des conducteurs,
- Mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.

Notre objectif est désormais de **faire connaître** cet outil pour que **les entreprises s'en emparent !**



Nathalie BLANC - DREETS
Dr Frédérique BRUNNER - PROMEOM

* Transport Routier de Marchandises

Des données pour agir : comprendre pour prévenir

Mettre en place **des actions de prévention adaptées** nécessite de s'appuyer sur des **données objectives**. Toutefois l'appropriation par les préventeurs de tableaux statistiques et de données chiffrées n'est pas simple.

Pour faciliter cette appropriation, le groupe de travail Connaissances et Données a créé la collection « Des données pour agir » qui vous propose **chaque semestre une infographie, des pistes d'action et des ressources** sur une problématique de santé au travail.



Après « Les accidents du travail graves et mortels », « Les inaptitudes », « Les accidents dans l'intérim » et « L'exposition au bruit », **le prochain numéro** à paraître fin juin sera consacré à **la prise en compte du genre dans la prévention des risques**.

Retrouvez toute la collection [Des données pour agir sur le site de la DREETS](#) !

Nathalie BLANC - DREETS
Didier GRAFF - DREETS

la prévention du risque routier professionnel, c'est possible !

Le groupe de travail du PRST4 sur la prévention du risque routier professionnel a proposé, tout au long de l'année 2024, **des ateliers de sensibilisation pour les salarié.es et dirigeant.es des structures d'aide et soins à domicile**.

Au programme, **des temps d'échange sur les moyens de prévention** de ce risque pour les dirigeant.es et un parcours d'1h30 sur **différents ateliers pédagogiques et ludiques** permettant d'appréhender les enjeux de la conduite en sécurité : port de la ceinture, testochoc, simulateur...



Cette action a été récompensée par le **prix IDEE Sécurité Routière** lancé par la déléguée interministérielle à la sécurité routière !

Vous aussi, **évaluez le risque routier de votre entreprise** en allant sur [risqueroutierpros.fr](#).

Alexandra ABADIE - DREETS
Magali SIOUR - Préfecture du Rhône

TÉMOIGNAGES : S'engager dans le PRST pour co-construire des messages de prévention

En signant la Charte du PRST4, Présanse Auvergne-Rhône-Alpes, réseau des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), s'est engagé à plusieurs niveaux tout au long du PRST4 :

- Mise à disposition de la plateforme collaborative Interstis permettant de **partager/capitaliser** des documents et **co-construire** les livrables issus de chaque fiche action,
- Participation de nombreux professionnels des SPSTI (Médecins du travail, Infirmiers en Santé au travail, préventeurs généralistes ou spécialistes : psychologues du travail, ergonomes, ingénieurs en risque chimique...) dans les groupes de travail, voire en co-animation. Un travail enrichissant par les **échanges de pratiques et points de vue** avec tous les partenaires régionaux,
- **Communication des travaux** sur le site web régional, les réseaux sociaux ou notre newsletter régionale, auprès des 20 SPSTI de la région, eux-mêmes **relais de diffusion** auprès de la **cible finale : les entreprises** (employeurs et salariés).

Pascal FENIET - Président de Présanse Auvergne-Rhône-Alpes, membre du CROCT



L'année 2025 marque l'achèvement du 4ème Plan Régional de Santé au Travail avec la finalisation des actions et la réalisation du bilan.

L'implication de l'Aract au PRST4 a été significative, **tout au long du plan**, avec près de 250 jours mobilisés chaque année, pour **copiloter et/ou contribuer à plusieurs groupes** de travail. Une participation qui s'est traduite par la co-production et la diffusion d'outils et méthodes utiles aux TPE/PME (guides, webinaires, séminaires,...). Le PRST4 est aussi pour l'Aract **un espace qui favorise les coopérations** entre les différents acteurs parties prenantes et offre des **opportunités d'apprentissages croisés**. Cette dynamique partenariale est un déterminant important de la réussite du PRST4, à laquelle nous sommes très attachés.

Fort de ces acquis, l'Aract contribuera, aux côtés des partenaires régionaux, à l'élaboration et à la **mise en œuvre du futur PRST5** avec la possibilité d'investir de nouveaux sujets en lien avec les enjeux de prévention des risques professionnels et de développement de la santé au travail en Auvergne-Rhône-Alpes.

*Patrick CONJARD
Directeur régional ARACT
Auvergne Rhône-Alpes*



AGENDA

Les Focus mensuels du PRST

- **Juillet** : les risques liés aux fortes chaleurs
- **Août** : Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- **Septembre** : La prévention du risque de chute
- **Octobre** : Santé et performance
- **Novembre** : La prévention du risque Radon
- **Décembre** : La prévention des risques dans l'aide à domicile

A réserver dans votre agenda

- **07 octobre 2025** : Conférence FEDEA – Amiante & Sinistres Majeurs
- **09 octobre 2025** : Webinaire prévention du risque amiante - sous-section 4
- **14 & 18 Novembre 2025** : Réunions régionales des désamianteurs d'Auvergne - Rhône-Alpes
- **18 au 20 Novembre 2025** : Salon Solutrans - Eurexpo
- **10 décembre 2025** : Réunion du réseau des référents Radon
- **Décembre 2025** : Séminaire CROCT - préparation du PRST 5



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL
Auvergne
Rhône-Alpes

En savoir plus

Pour toute information concernant cette publication : ara.cellule@dreets.gouv.fr

Retrouvez le 4^{ème} Plan Régional Santé Travail sur le [site de la DREETS](https://www.dreets.gouv.fr)

PUBLICATIONS

Retrouvez tous nos outils et ressources dans la [bibliothèque du PRST 4](#)



Nos dernières publications :

- Capsule vidéo : [Agefiph - Le rendez-vous de liaison](#)



- 2 nouvelles fiches questions prévention :

N° 17 - [J'achète et j'utilise des produits d'entretien, à quoi dois-je penser ?](#)

N° 18 - [J'ai recours à un salarié intérimaire, à quoi dois-je penser ?](#)

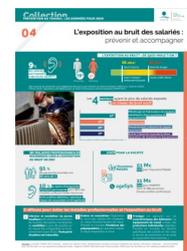
N° 19 - [J'accueille un travailleur mineur, à quoi dois-je penser ?](#)

- 10 fiches repères RPS : « [Prévention des Risques psychosociaux, des repères pour agir](#) »



- [Prévenir le risque cardiovasculaire pour les conducteurs du TRM](#)

- [Des données femmes hommes pour mieux prévenir les risques professionnels](#) (à paraître en juillet)



- [Outil d'aide à la rédaction d'avis argumentés sur les documents ss3 et ss4 par les médecins du travail](#) (Mise à jour en mars/avril 2025)
- [Exemple de Cahier des Clauses Techniques Particulières pour le Repérage de l'Amiante avant Travaux dans les Immeubles Bâties](#) (Mise à jour décembre 2024)
- [2 Webinaires relatifs au repérage amiante et plomb à destination des établissements publics foncier \(EPF\) et des offices HLM d'Auvergne-Rhône-Alpes](#)